

Les centres d'examens

Écrit par F4GLJ & F6GPX

Mercredi, 06 Janvier 2016 01:00 - Mis à jour Lundi, 16 Mai 2016 14:11



Coordonnées des Centres d'examens Radioamateurs (SRR de l'ANFR)

(Décembre 2015)

Centre d'examen radioamateurs

Coordonnées téléphoniques

Adresse

Donges

02 40 45 36 36

Service Régional de Donges

223, La Pommeraye

44480 DONGES

Toulouse

05 61 15 94 40

Service Régional de Toulouse

ZI de Pahin

4 boulevard Marcel Paul

31170 TOURNEFEUILLE

Aix-Marseille

04 42 12 10 10

Service Régional d'Aix-Marseille EUROPARC DE PICHAURY Bat A5

1330 rue Guillibert de la Lauzière

BP 80 330

13856 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Lyon

04 72 26 80 03

Service Régional de Lyon

route de Neuville

01390 SAINT-ANDRÉ-DE-CORCY

Villejuif

01 49 58 31 00

Les centres d'examens

Écrit par F4GLJ & F6GPX

Mercredi, 06 Janvier 2016 01:00 - Mis à jour Lundi, 16 Mai 2016 14:11

Service Régional de Villejuif
112, rue Edouard Vaillant
94800 VILLEJUIF CEDEX

Nancy 03 83 44 70 24

Service Régional de Nancy Technopôle de Brabois
7, allée de Longchamp
54600 VILLERS-LES-NANCY

Boulogne/Mer 03 21 99 71 54

Antenne ANFR de Boulogne
Route du Cap
Site d'Alprech
62480 LE PORTEL

La Réunion 02 62 35 03 94

Antenne ANFR de La Réunion
Zac Ravine à Marquet
33, rue Gustave Eiffel
97419 LA POSSESSION

Antilles-Guyane 05 90 32 21 89

Antenne ANFR des Antilles-Guyane Lieu-dit Destrellan, Route RN1 Quartier Boisneuf
97122 BAIE MAHAULT (Guadeloupe)

Nouvelle Calédonie 00 (687) 25 62 60

HCR
Nouméa (988)

Polynésie Française 00 (689) 506 062

Papeete
Tahiti (987)

Les centres d'examens

Écrit par F4GLJ & F6GPX

Mercredi, 06 Janvier 2016 01:00 - Mis à jour Lundi, 16 Mai 2016 14:11

Rien ne vous interdit de passer l'examen dans un centre différent de celui dont vous dépendez.

De plus, l'ANFR peut organiser des sessions en dehors de ses centres d'examen sous certaines conditions :

le lieu de l'examen doit être adapté et distant de plus de 100 km d'un centre

le nombre de candidats doit être supérieur à 10.

Il faut prendre un rendez-vous en téléphonant au centre d'examen que vous avez choisi. Le délai d'attente entre la prise de rendez-vous et la date de l'examen est d'environ un mois. Si vous souhaitez une date particulière, réservez en avance votre rendez-vous auprès du centre d'examen.

Pour confirmer le rendez-vous, le SRR vous envoie un dossier qu'il faut lui retourner accompagné d'un chèque (en 2015, taxe d'examen = 30 €, tarif inchangé depuis 1991). Le chèque doit avoir été encaissé pour pouvoir passer l'épreuve. Le jour de l'examen, pensez à amener vos papiers d'identité ainsi que votre calculette (non programmable) et un crayon. Le papier brouillon est fourni par le centre d'examen